



Extrait du La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)

<http://www.lacode.be/la-code-contribue-a-l-examen.html>

La CODE contribue à l'Examen périodique universel (EPU) !

- Actualités -

Date de mise en ligne : mardi 7 juillet 2015

La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)

Parmi [les mécanismes des Nations Unies](#) visant à améliorer la situation des droits humains et notamment de l'enfant dans les États parties, il y a l'Examen périodique universel (ou EPU).

Cet examen se déroule tous les quatre ans et demi.

Un groupe de travail composé d'États membres des Nations Unies et qui est présidé par le Président du Conseil examine le rapport national et rencontre l'État dans le cadre d'un « dialogue interactif ». Le groupe de travail formule ensuite des recommandations à l'État. Les ONG et institutions nationales des droits de l'Homme sont invitées à contribuer au processus en évaluant la réalisation des recommandations précédentes, et en formulant leurs sujets de préoccupations, sous une forme très synthétique (quelques pages seulement).

La CODE a contribué à cet examen en déposant, en juin 2015, un rapport, qui est le fruit d'un exercice collectif, qui repose en particulier sur le travail de cinq membres de la CODE : ATD Quart Monde Wallonie-Bruxelles, Badje (Bruxelles Accueil et Développement pour la Jeunesse et l'Enfance), le Réseau wallon de lutte contre la pauvreté, le Service droit des jeunes (SDJ) de Bruxelles, ainsi que UNICEF Belgique.

Cette contribution est [téléchargeable](#).

Des contributions individuelles de deux membres de la CODE, [DEI Belgique](#) et [ECPAT Belgique](#), ont également été déposées en parallèle. Elles portent respectivement sur les questions de justice des mineurs et sur les violences faites aux enfants en matière d'exploitation sexuelle et commerciale.